Association **MATh.en.JEANS**

Association régie
par la loi du 1er juillet 1901

Association agréée
par le Ministère de l'Éducation Nationale
Association agréée
Jeunesse et Éducation populaire

Lauréate de l'initiative
« La France s'engage »

Lauréate de la médaille de la médiation
scientifique 2023 (CNRS)
SIREN – SIRET : 447 580 424 00037

Siège social
Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05

Site : http://mathenjeans.fr

Courriel : contact@mathenjeans.fr

Président : Jean-Baptiste Mus
Vice-Président : Pierre Pansu
Trésorier : Delphine Fillion
Secrétaire : François Goichot

Prix de la Démarche Scientifique
(PERIF 90)
Prix d'Alembert (SMF, 1992)
Médaille de la médiation Scientifique
2023 (CNRS)

Agrément MENESR :
arrêté du 02/11/2020
(BOEN n°42 du 05/11/2020)

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Aurélien Alvarez
Pierre Arnoux
Julien Cassaigne
Caterina Calgaro
Mathilde Herblot
Elise Janvresse
Sonia Yvain-Prébiski

Paris le 16 septembre 2026,

A Madame, Monsieur le chef d'établissement
Aux Membres du Conseil d'administration de l'établissement
Aux enseignant·e·s et responsables de l'atelier MATh.en.JEANS

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel, marqué par des contraintes budgétaires fortes, de nombreux établissements et ateliers MATh.en.JEANS rencontrent des difficultés accrues pour assurer le financement de leurs actions.

Consciente de ces réalités et fidèle à ses missions de soutien à la diffusion de la recherche et de la pratique mathématique auprès des élèves, l'association MATh.en.JEANS a décidé de reconduire, à titre exceptionnel et pour la seule année 2026, le dispositif d'aide renforcée mis en place en 2025. Cette aide vise à soutenir ponctuellement les ateliers qui en font la demande et à permettre la poursuite de leurs actions dans de bonnes conditions.

Nous souhaitons toutefois attirer tout particulièrement votre attention sur le caractère exceptionnel et ponctuel de cette aide. Sa reconduction en 2026 ne constitue pas une nouvelle modalité pérenne de financement des ateliers. L'association MATh.en.JEANS, elle-même confrontée à des contraintes budgétaires, ne pourra pas durablement se substituer aux financements habituels des établissements.

Pour l'année 2026, cette aide pourra être sollicitée uniquement pour les ateliers remplissant cumulativement les conditions suivantes : la convention de l'atelier doit avoir été signée et les 75 € d'inscription doivent avoir été acquittés. La demande devra être adressée par courrier postal à l'association, en utilisant le bulletin de demande joint au présent courrier. Toute demande devra parvenir à l'association au plus tard le 15 décembre 2026 ; au-delà de cette date, elle ne pourra pas être prise en compte.

Nous vous encourageons par ailleurs à poursuivre, dès que possible, les démarches de demandes d'aides auprès des partenaires institutionnels : départements, régions, collectivités territoriales, fondations ou autres dispositifs de soutien. Ces financements restent essentiels pour garantir la stabilité et le développement des ateliers MATh.en.JEANS.

En vous remerciant pour votre engagement constant au sein du dispositif MATh.en.JEANS, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association MATh.en.JEANS,

Le président
Jean-Baptiste MJS

Nom de l'établissement : *Nom complet de l'établissement - Full name of the establishment*

Adresse de l'établissement : *Adresse postale - Postal address*

Code postal, Ville : *Code postale, ville et pays pour les établissements étrangers - Postcode, town and country for foreign establishments*

À l'attention de l'association MATh.en.JEANS

Objet : Demande d'attribution d'une aide exceptionnelle pour l'atelier MATh.en.JEANS

Année 2026-2027 - Document to be submitted by 18 December 2026

Monsieur le Président de l'association MATh.en.JEANS,

Je soussigné(e), *Nom et prénom du chef d'établissement - Name and surname of the head teacher*

chef d'établissement du *Nom complet de l'établissement - Full name of the establishment*

atteste par la présente que :

- La convention 2026-2027 entre mon établissement et l'association MATh.en.JEANS a été validée ;
- Mon établissement a acquitté les 75 € de frais d'inscription ;
- L'atelier MATh.en.JEANS de mon établissement est inscrit pour l'année en cours et compte *nombre d'élèves - number of pupils* élèves participants.

Par conséquent, je sollicite de la part de l'association MATh.en.JEANS une aide de *Le montant sollicité est calculé sur la base de 20 € par élève inscrit - The amount requested is calculated on the basis of €20 per registered pupil* € pour soutenir le fonctionnement de l'atelier au sein de mon établissement.

Fait à *Ville - town*, le *date - date*

Tampon de l'établissement - Establishment stamp

Signature du chef d'établissement - Signature of the head teacher

Attention, une demande d'aide mal remplie ou dont les éléments ci-dessous ne sont pas exactes sera automatiquement refusée.

Please note that any application for assistance that is incorrectly completed or contains inaccurate information will be automatically rejected.

Instructions après validation : Une fois validée, cette lettre est à envoyer avec le RIB de l'établissement à Association MATh.en.JEANS, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris

Instructions after validation: Once validated, this letter should be sent with the institution's bank details to Association MATh.en.JEANS, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris - FRANCE

Nom de l’établissement : .....

Adresse de l’établissement : ….....

Code postal, Ville : ….....

À l’attention de l’association MATh.en.JEANS

Objet : Demande d’attribution d’une aide exceptionnelle pour l’atelier MATh.en.JEANS

à envoyer par la poste avant le 18/12/2026

Année 2026-2027

Monsieur le Président de l'association MATh.en.JEANS,

Je soussigné(e), ….....

chef d’établissement du ….....

atteste par la présente que :

- La convention 2026-2027 entre mon établissement et l’association MATh.en.JEANS a été validée ;
- Mon établissement a acquitté les 75 € de frais d’inscription ;
- L’atelier MATh.en.JEANS de mon établissement est inscrit pour l’année en cours et compte …..... élèves participants.

Par conséquent, je sollicite de la part de l’association MATh.en.JEANS une aide de ..... € pour soutenir le fonctionnement de l’atelier au sein de mon établissement.

Fait à …....., le ….....

Attention, une demande d'aide mal remplie ou dont les éléments ci-dessous ne sont pas exactes sera automatiquement refusée.

Please note that any application for assistance that is incorrectly completed or contains inaccurate information will be automatically rejected.

Instructions après validation : Une fois validée, cette lettre est à envoyer avec le RIB de l'établissement à Association MATh.en.JEANS, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris

Instructions after validation: Once validated, this letter should be sent with the institution's bank details to Association MATh.en.JEANS, 11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris - FRANCE
